

LE RECENSEMENT 2019 FACILITÉ GRÂCE À INTERNET

Du 17 janvier au 23 février, l'INSEE lance ses enquêtes dans quatorze communes de l'Agglo. Facilitez-vous le recensement en passant par internet.

Qu'on se le dise : le recensement de la population est gratuit, confidentiel et obligatoire (il ne peut faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal). Il est surtout très important : des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État aux budgets des municipalités et les plans d'aménagement du territoire qui permettent de construire des écoles, d'étendre les réseaux de transport en commun ou de projeter des rénovations là où la population s'établit.

14 communes recensées

Du 17 janvier au 16 février, treize communes d'Alès Agglomération sont concernées par le recensement : Anduze, Bagard, Boisset-et-Gaujac, Brouzetlès-Alès, Castelnau-Valence, CruviersLascours, Laval-Pradel, Les Mages, Massillargues-Atuech, Méjannes-lès-Alès, Saint-Christol-lez-Alès, Sainte-Croix-de-Caderle et Sénéchas. Sur Alès, la collecte se déroulera jusqu'au 23 février dans les 1 897 logements identifiés cette année.

Par internet, c'est simple et rapide

Vous souhaitez transmettre vos informations directement à l'INSEE par internet ? Lors de son passage, l'agent recenseur vous donnera en priorité tous les renseignements nécessaires pour effectuer vos démarches en ligne en toute sécurité et en toute confidentialité. Sur la ville d'Alès, tous les agents sont équipés d'un ordinateur.

Les recenseurs connectés à internet



Unique en Occitanie, chaque agent recenseur alésien est équipé d'un ordinateur.

En plus des conseils que celui-ci peut apporter, l'agent vous accompagne afin que vous puissiez, en quelques minutes seulement, réaliser l'opération de recensement directement chez vous.

Le matériel de l'agent recenseur étant connecté au réseau 4G, votre logement n'a pas besoin d'être relié à internet.

En pratique

- Entre le 4 et le 16 janvier, tous les foyers ciblés par l'enquête de l'INSEE recevront un courrier informatif.
- Ne répondez pas aux sites web ou aux démarcheurs qui vous réclameraient de l'argent.
- Tenu au secret professionnel, chaque agent est muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

- Les Alésiens connaîtront le nom et le numéro de téléphone de l'agent recenseur afin de demander un éventuel rendez-vous.

Plus d'infos

Téléphone

04 66 56 11 32 ou 04 66 56 43 90

www.le-recensement-et-moi.fr

A lire aussi

- [Révision du PLU : une réunion publique le 21 octobre](#)
- [Une nouvelle école est en construction à Rousson](#)
- [Nouvelle formation : devenez mécano des vieilles autos](#)
- [Alès : des sessions d'effarouchement des étourneaux ont lieu jusqu'au 2 octobre](#)
- [Le Good Place, temple du yoga, du café et de l'esprit bio](#)